

# CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE BECHMEZZINE N°22

FEUILLE N°17

ECHELLE 1/10000

1" sur le plan = 1 mètre sur le terrain  
Plan cadastral correspondant aux décisions du Juge Immobilier

### LEGENDE

- Point de triangulation
- Polygone et station polygonométrique
- Limite de circonscription foncière
- Limite de bien-fonds et bornes

Plan complété à l'aide des photographies aériennes restituées



Plan réceptionné par M<sup>r</sup> Héoud, Chef de travaux  
et vérifié par M<sup>r</sup> Gabriel, Chef du Service Technique du Cadastre.

Sans réserve des appropriations effectuées pour l'ouverture de nouvelles mines  
et les travaux d'aménagement des veines existantes non portées à la connaissance de la  
conservation foncière et du cadastre.  
Plan certifié conforme aux décisions du Juge Immobilier conformément aux  
dispositions de l'article 3, nouveau texte de l'arrêté 186 en date du 15 Mars 1929.  
Le Chef du Service Technique du Cadastre.

*G. Gabriel*